



Le mot du Maire

Toujours faire tout ce qu'il est possible pour améliorer notre cadre de vie à MONTARDON reste notre fil conducteur permanent. Bien sûr, comme vous le savez, les projets pour notre commune nombreux et ambitieux ne sont vraiment engagés qu'après s'être assuré qu'ils répondent, certes à vos attentes, mais respectent aussi les moyens dont nous disposons.

Après avoir réalisé l'extension du groupe scolaire pour accueillir nos enfants puis achevé l'aménagement du haut de notre village aux abords de la mairie et de l'église nous allons maintenant concrétiser l'aménagement progressif du centre bourg aux abords du rond point.

D'autre part, la commune vient d'acquérir le bâtiment technique, auparavant en location, ce qui nous permettra de réaliser les travaux de mise en conformité et de réaménagement de ces locaux.

J'aurais l'occasion de mieux vous présenter nos projets à l'occasion de l'inauguration de ce qui vient d'être réalisé, le vendredi 24 juin, moment fort pour notre commune auquel vous êtes tous cordialement invités.

Vous l'avez noté, nous tenons toujours à connaître votre avis et vos attentes pour avancer dans la conduite de nos intentions. Ainsi, nous avons lancé une démarche d'enquête auprès des montardonnais, sur le centre commercial. Vous avez été nombreux à répondre (plus d'un ménage sur deux). Nous tenons à vous remercier très vivement pour votre collaboration citoyenne. Cet intérêt pour les travaux que nous engageons nous oblige à les conduire au plus près de vos attentes. Nous nous efforcerons de vous tenir informés de l'avancement.

Très prochainement, (fin juin) va démarrer le chantier de l'aménagement du centre bourg sur le bas du village. Ce bulletin vous informe des travaux ainsi que de leurs échelonnements. Nous mettrons à disposition du public une exposition permanente située à la mairie détaillant les travaux mais aussi l'organisation dans le temps et l'espace.

Afin que ce chantier de longue durée perturbe le moins possible votre quotidien, il démarrera en période creuse durant les vacances scolaires de l'été afin de limiter les nuisances au niveau de l'école et des commerces. Pour gêner le moins possible vos déplacements, un plan de circulation est prévu de façon à ce que les commerces et les équipements publics soient toujours accessibles en toute sécurité.

Je vous rappelle nos prochains rendez-vous :

24 juin : à partir de 16h30 inauguration de l'extension du groupe scolaire,
à partir de 17h30 inauguration de l'espace public autour de la mairie et de l'église
sous la présidence de M. Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

5 septembre : rentrée scolaire

23 - 24 et 25 septembre : fêtes de MONTARDON

C'est avec plaisir qu'avec toute l'équipe municipale nous vous rencontrerons à ces occasions.

Le Maire, Anne-Marie Fourcade

Sommaire

- P.2 – Bilan comptable – Enquête pôle commercial
- P.3 – Voirie-Bâtiments communaux
- P.4 – Aménagement centre haut
- P.5 – Aménagement centre bas – Environnement
- P.6 – A retenir

Si vous désirez recevoir le bulletin d'informations par courriel, inscrivez-vous sur www.montardon.org



Bilan comptable 2010

Le Conseil Municipal a voté le compte administratif le 10 mars dernier. Au vu des chiffres le résultat est affecté comme suit :

- Report en fonctionnement R.002 : 100 000,00 €
- En recettes investissement R.1068 : 535 185,55 €
- Report en dépenses investissement D.001 : 194 973,42 €

Résultat de fonctionnement 2010

<u>Dépenses</u>	réalisé :	1 153 378,17 €
<u>Recettes</u>	réalisé :	1 680 365,82 €
Solde d'exécution de l'exercice		526 987,35 €
Solde reporté 2009		<u>108 197,90 €</u>
Solde d'exécution cumulé		635 185,55 €

Résultats d'investissement 2010

<u>Dépenses</u>	réalisé :	1 067 278,54 €
<u>Recettes</u>	réalisé :	1 052 618,89 €
Solde d'exécution de l'exercice		- 14 659,65 €
Solde reporté 2009		<u>- 180 313,77 €</u>
Solde d'exécution cumulé		- 194 973,42 €

Le budget primitif 2011 s'équilibre à 1 717 452,94 € en fonctionnement et 1 657 891,57 € en investissement.



Enquête pôle commercial

La commune a souhaité lancer une enquête concernant le centre commercial de Montardon. Cette enquête a été confiée au bureau d'études Consuetudes.

Voici les premiers éléments de retour des questionnaires.

2620 questionnaires distribués dont 850 dans les boîtes à lettres montardonnaises, 1409 sur Buros, St Castin, St Armou, Bernadets, Maucor, 361 sur Serres Castet (maisons limitrophes), chez les commerçants, restaurateurs, entreprises de Montardon et Serres Castet.

503 questionnaires récupérés dont 488 exploitables avec 406 « montardonnais » et 82 « extérieurs ». Pratiquement **un foyer Montardonnais sur deux** a répondu à cette enquête, nous vous en remercions. Cette forte mobilisation démontre un grand intérêt des Montardonnais sur la dynamique de leur village.

Il en ressort que **les trois quarts** des Montardonnais se rendent au centre commercial plusieurs fois par semaine dont plus d'un tiers tous les jours.

Pour l'heure, l'analyse n'est pas finalisée, nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats dès que ceux-ci nous seront communiqués.



Voirie - Bâtiments communaux

■ Groupe Scolaire

Les travaux de l'extension de la maternelle ont été achevés en août ce qui a permis à une classe et au centre de loisirs d'investir ce nouveau bâtiment dès la rentrée de septembre. Pour 2011, c'est l'aménagement de la cour qui sera réalisé en relation avec la Commission Scolaire.

Dans le cadre des observations faites par la commission de sécurité ainsi que les diagnostics réalisés à notre demande par un bureau de contrôle, nous avons réalisé le plus urgent, à savoir l'alarme incendie. Désormais, l'alarme est unique, audible dans tout le G.S. et peut être déclenchée depuis chaque bouton manuel. Elle est de plus couplée à une alarme automatique reliée aux détecteurs de fumée placés dans les faux plafonds.

Mise en conformité également de la coupure générale du gaz et de la coupure générale de l'électricité.

Le groupe scolaire est câblé en téléphonie et internet 3 méga ainsi que le CLSH et la bibliothèque.



■ Presbytère

Sa toiture ainsi que celle du local des chasseurs et de l'abri bus ont été rénovées en 2010.

Un important travail de réflexion concernant l'aménagement intérieur ainsi que l'accès au 1^{er} étage a été mené par la municipalité. L'aménagement commencera dès que nous pourrons déménager les archives de la commune. Le projet prévoit la création de deux salles pour accueillir les activités des associations de la commune et du local jeunes.

■ Voirie

Faisant suite aux programmes 2008 et 2009, 2010 aura vu un effort très important de remise en état de nos chemins communaux (Carrérot - Isabé - Marline - Lascaribette - Mesplède - Romas - Tambourré).

Dans le souci de maintenir en permanence la qualité de nos chemins afin de ne pas accumuler les dégradations et ainsi lisser nos dépenses dans ce domaine, le programme 2011 sera plus qualitatif. Nous privilégierons un revêtement ayant une bonne tenue dans le temps et une qualité de roulement. Sont prévus : chemin Dous Arrious, Carrérot, du Moulin, Guilhou, Marline, Castagnet, Romas, Carolins.



■ Chemins piétonniers

Afin de sécuriser le circuit des enfants qui empruntent le chemin Lhept pour rejoindre l'abri bus qui se trouve à l'angle du chemin Lanot, la municipalité vient de réaliser une zone piétonne protégée. La circulation se fait donc par alternance (la priorité étant donnée aux automobilistes s'engageant dans le chemin Lhept), à une vitesse limitée à 30 km/h, compte tenu du rétrécissement de la chaussée à cet endroit. « il n'a pas été possible de réaliser la continuité du trottoir, l'espace enherbé appartenant à un propriétaire privé avec qui nous n'avons pas pu trouver d'accord. Nous sommes conscients du désagrément que ces transformations peuvent engendrer, notre souci majeur est de sécuriser les piétons, enfants ou adultes, qui empruntent cette voie » a répondu Anne Marie Fourcade, maire de la commune.



Bâtiments communaux

■ Centre Technique Municipal

La commune vient d'acquérir le bâtiment du centre technique municipal dont elle était locataire auprès de Mme Descoureaux depuis 15 ans.

Des travaux de mise en conformité des locaux (réaménagement des vestiaires, accessibilité personne à mobilité réduite,...), de la sécurité incendie et de l'aménagement extérieur vont débiter cet été.



Aménagement centre haut du village

Après deux ans de chantier, les travaux d'aménagement du centre haut du village sont terminés. Cet aménagement nous a fait oublier la physionomie des lieux en 2008. Petit retour en arrière et bilan des travaux :

Travaux réalisés en 2009 et 2010 pour l'aménagement de la voirie entre la mairie et le chemin de l'église, la création du parvis devant l'église, le réaménagement du parvis de la maison pour tous, des parkings et la mise en valeur de l'espace vert devant la mairie.

Coût des travaux : 485 895,06 € dont 114 000,00 € de subvention du département.

2008



2011



Aménagement centre bas du village

Après le réaménagement du haut du village, la commune souhaite poursuivre la reconquête des espaces publics et aménager le « cœur du village » autour du groupe scolaire et de son centre commercial.

Dans cette optique, différentes hypothèses ont été examinées, avec l'aide d'étudiants du BTS Aménagement paysager du Lycée agricole de Montardon. Par la suite, la commune a choisi d'interroger un cabinet d'étude urbaine qui a défini les grands principes d'aménagement de notre centre de village en prenant en compte les priorités que le Conseil Municipal s'est fixé :

- restructurer le centre du village en alliant la sécurité des usagers (enfants, piétons,...) et la qualité des espaces communs,
- développer l'animation et les rencontres au cœur du village,
- créer un espace central fort qui respecte l'identité du village et ses paysages.

Ce projet s'effectuera en plusieurs tranches dans le souci d'une dépense maîtrisée.

Concrètement cela se traduira, dans un premier temps, par la réalisation d'une déviation dont la nécessité s'impose pour sécuriser les sorties de l'école et de la salle polyvalente, de la future école de musique intercommunale, et de la place publique à venir. La voie actuelle deviendra alors, une voie réservée aux vélos et piétons.

Des aires de stationnement accompagneront la nouvelle voie afin de desservir les équipements publics mais aussi les commerces.

Le pôle médical verra le jour dans le même temps. Cette réalisation sera le fruit d'un regroupement des professionnels de la santé (pharmacien, médecin, dentiste, podologue, infirmière, kinésithérapeute, ostéopathe,...).

Dans un deuxième temps, sur les années 2012 et 2013, l'école de musique sera réalisée ainsi qu'un projet de 12 logements locatifs sociaux qui viendra compléter les groupes d'habitations existants.

La place publique et la coulée verte seront réalisées dans une troisième phase.



Environnement

■ Elagage des arbres

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ou privées. Les végétaux ne doivent pas dépasser la limite séparative de propriété. L'incinération des herbes et branchages n'est pas autorisée. Le compostage est une bonne alternative à la mise en dépôt à la déchetterie. Tout manquement à ces règles est de la seule responsabilité des propriétaires.

■ Entretien des terrains et extérieurs de propriétés

Chaque riverain doit entretenir les étendues d'herbes et trottoirs en bordure de propriété, le long des voies. Les herbes ne peuvent pas être jetées dans les fossés afin de ne pas les boucher.

Rond Point

Depuis quelques jours des travaux de réfection du rond point du centre du village sont en cours. Après un réaménagement structurant de surface, les plantes persistantes et annuelles prennent place dans une composition mettant en scène le minéral et le végétal. Ces travaux sont réalisés par les services techniques de Montardon.



Pelote - Journée Oxygène

Jeudi 2 juin – à partir de 6h45

Cette année, la sortie oxygène aura pour objectif le lac de Balaing à Navailles-Angos

- Circuit marche 15 et 25 km départ à 7h00
- Circuit VTT 35 km départ à 8h30

Rendez vous devant la salle polyvalente. Repas autour du lac et après midi sportif à Montardon. Transfert en bus.

Inscriptions avant le 28 mai – participation 20 €

Los Esvagats

**Fête de la musique
Samedi 18 juin à partir de 18h**

Cette année encore, Los Esvagats vous convient à fêter la musique à Montardon à la salle polyvalente, avec au programme :

- 18H 'Chorale des Cimes'
- 19H apéritif avec intermède musical
- 20H danses country avec le groupe 'Eagle 117'
- 22H pop rock avec 'Gotha' et 'Pop Social Club'

Buvette et restauration sur place toute la soirée

Entrée GRATUITE - Venez nombreux

Communauté de Communes



**Festival intercommunal des Arts de la Rue
Samedi 9 juillet - à partir de 15h**

L'objectif du *Festi'Luy* est de proposer des animations en plein air au cœur des villages du Luy de Béarn. Pour faciliter la mise en place de la logistique des spectacles et le parcours des spectateurs, le principe d'un lieu unique et d'une seule demi-journée a été retenu. *Festi'Luy* reste cependant un festival intercommunal puisqu'il se tiendra chaque année sur une commune différente du Luy de Béarn.

Au programme : funambule, clown, fanfare, étranges personnages perchés sur leurs échasses... Dans le cadre champêtre du parc Lechaux, à Sauvagnon, tous les spectacles se dérouleront dans un jardin magique qui sera présenté au public par un drôle de jardinier.

L'après-midi, de 15h à 19h, est gratuite pour tous. Un moment est ensuite prévu pour dîner sur place grâce à la participation du comité des fêtes de Sauvagnon et de l'association Art et Terroir. L'accès est payant à partir de 22h. La *Compagnie Singulière* présentera son spectacle *SoliloqueS* avant qu'un dernier morceau de fanfare ne clôture la soirée.

Judo Club de Montardon

**Fête du Judo
Samedi 4 juin à partir de 14h**

Après midi sportif avec remise des ceintures. A partir de 18h, apéritif suivi du traditionnel repas – inscriptions indispensables auprès du judo club.

APE - Fête des Ecoles

Les membres de l'Association des Parents d'Elèves en partenariat avec les enfants et les enseignants vous présentent la kermesse 2011 – Nouvelle Formule !

Vendredi 24 juin 2011

18h30 : chants par la chorale d'enfants de l'école.

19h00 : ouverture des stands organisés par les élèves du CM2.

Exposition des travaux effectués par les enfants des classes maternelles et élémentaires.

21h00 : repas organisé par l'APE ouvert à tous
Inscription indispensable.

Mairie - 29, route de la Mairie - 64121 MONTARDON

Tél. 05 59 33 22 63 - Fax 05 59 33 32 60

contact@montardon.org

du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h45 à 18h - vendredi de 9h à 12h et 13h45 à 17h